



APPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

FAITS SAILLANTS
MANITOBA*

OCTOBRE 2005

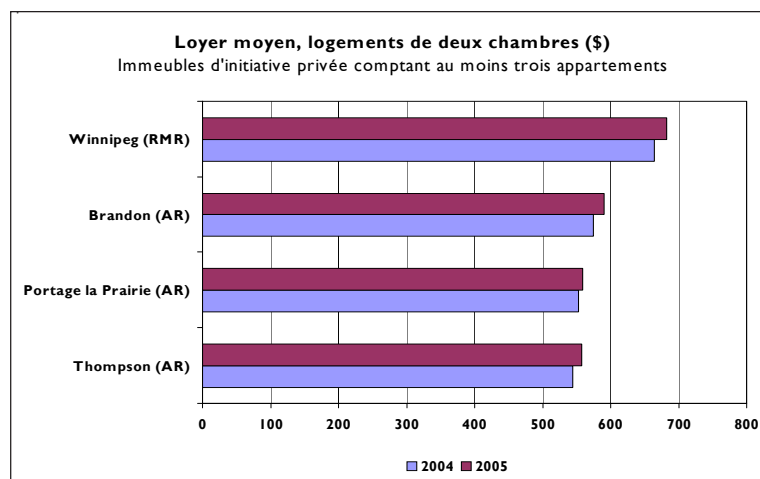
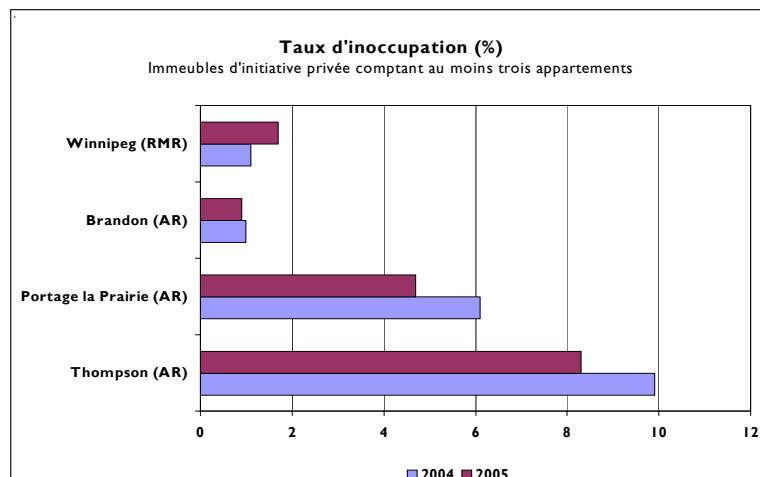
Hausse du taux d'inoccupation à Winnipeg et baisse dans d'autres centres urbains

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs réalisée annuellement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le taux d'inoccupation s'est resserré en 2005 dans les petits centres urbains du Manitoba, tandis qu'il a augmenté à Winnipeg.

En 2005, il était donc un peu plus facile de trouver un appartement dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg, grâce à la hausse d'un peu plus d'un demi-point de pourcentage affichée par le taux d'inoccupation, lequel est passé de 1,1%, en octobre 2004, à 1,7%, en octobre 2005. Il s'agit de la première augmentation significative enregistrée depuis 1996. Elle est sans doute attribuable à la tendance des locataires à devenir propriétaires. L'ajout de logements locatifs sur le marché au cours de la dernière année a également contribué à l'accroissement du nombre de logements inoccupés. Cependant, à 1,7%, le taux d'inoccupation de Winnipeg demeure l'un des plus bas de toutes les RMR canadiennes. Notons également que le loyer mensuel moyen des logements de deux chambres s'est élevé de 2,9% dans la RMR de Winnipeg; il est passé de 664\$, en octobre 2004, à 683\$, un an plus tard. La construction de nouvelles habitations, les rénovations apportées au parc de logements locatifs et la hausse du coût des services publics ont contribué à faire augmenter le loyer moyen dans une proportion excédant celle prévue par la ligne directrice sur le contrôle des loyers, fixée à 1,5% pour 2005.

À Brandon, en raison des pressions continues liées à la demande qui sont créées par l'afflux de travailleurs, le taux d'inoccupation des logements locatifs se maintient autour de 1% depuis cinq ans. Le nombre élevé de logements locatifs mis en chantier en 2004 n'a pas permis d'améliorer la situation, le taux d'inoccupation étant descendu de 1,0%, en octobre 2004, à 0,9%, en octobre 2005. Le loyer moyen des logements de deux chambres à Brandon s'est alourdi de 2,8%, passant de 574 à 590\$.

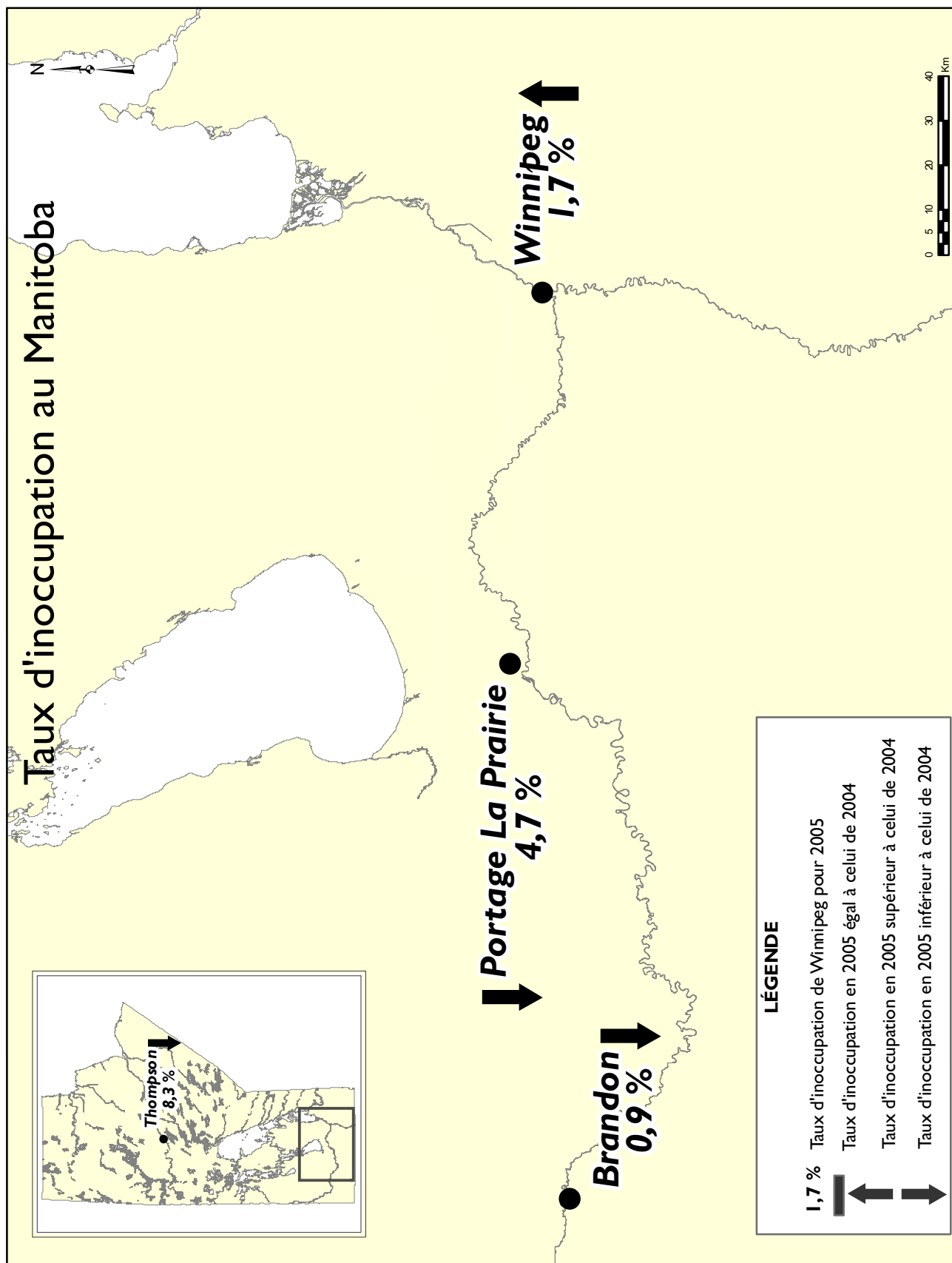
À Portage La Prairie, le taux d'inoccupation global a diminué davantage qu'à Brandon; de 6,1%, en octobre 2004, il est tombé à 4,7%, en octobre de cette année. Le taux d'inoccupation des logements de deux chambres est demeuré relativement



stable, et les replis les plus prononcés ont été enregistrés dans les catégories des logements de une chambre et de trois chambres. Le loyer moyen des logements locatifs de deux chambres est celui qui a affiché la plus faible augmentation dans la province; il est monté de 553 à 559\$.

C'est à Thompson qu'on a constaté le recul le plus marqué du taux d'inoccupation. Ce dernier est passé de 9,9%, en octobre 2004, à 8,3%, un an plus tard. Les logements de deux chambres se démarquent toujours par leur rareté, avec un taux d'inoccupation de 0,6%.

* L'Enquête est menée uniquement dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus. Des rapports détaillés sont produits pour les régions métropolitaines de recensement (RMR).



Taux d'occupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres

Manitoba

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Winnipeg (RMR)	1,4	3,1	1,2	1,8	0,9	1,4	1,9	1,1	1,1	1,7
Brandon (AR)	1,1	0,0	0,9	1,1	1,1	0,9	**	0,0	1,0	0,9
Portage la Prairie (AR)	**	12,8	8,1	4,5	4,0	4,1	9,3	4,7	6,1	4,7
Thompson (AR)	12,8	9,7	20,1	17,8	1,6	0,6	0,0	3,4	9,9	8,3
Manitoba, centres de 10 000+	1,6	3,2	1,7	2,1	1,0	1,3	2,0	1,2	1,4	1,9

Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres

Manitoba

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Winnipeg (RMR)	388	405	519	539	664	683	785	795	568	589
Brandon (AR)	358	365	458	469	574	590	**	**	530	544
Portage la Prairie (AR)	308	301	457	445	553	559	497	**	506	494
Thompson (AR)	414	424	479	494	544	557	622	638	512	526
Manitoba, centres de 10 000+	387	404	515	534	650	669	769	784	564	584

Univers des appartements d'initiative privée et nombre d'unités vacantes en octobre 2005 selon le nombre de chambres

Manitoba

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total	Vacants	Total
Winnipeg (RMR)	126	4 137	481	27 423	277	20 363	13	1 123	897	53 046
Brandon (AR)	0	100	11	992	16	1 772	0	56	28	2 920
Portage la Prairie (AR)	4	33	11	252	12	306	1	21	29	612
Thompson (AR)	7	72	123	690	5	856	1	29	136	1 648
Manitoba, centres de 10 000+	138	4 342	626	29 357	311	23 297	15	1 230	1 090	58 226

Taux de disponibilité (%) des appartements selon le nombre de chambres

Manitoba

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Winnipeg (RMR)	2,5	3,9	1,8	2,6	1,5	2,2	2,5	2,1	1,8	2,5
Brandon (AR)	s.o.	4,1	s.o.	3,2	s.o.	2,4	s.o.	0,0	s.o.	2,7
Portage la Prairie (AR)	s.o.	16,1	s.o.	5,7	s.o.	4,4	s.o.	4,7	s.o.	5,6
Thompson (AR)	s.o.	9,7	s.o.	17,8	s.o.	0,6	s.o.	3,4	s.o.	8,3
Manitoba, centres de 10 000+	2,5	4,1	1,8	3,0	1,5	2,2	2,5	2,1	1,8	2,7

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. :Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. :Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

MÉTHODE D'ENQUÊTE

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. Les données sont recueillies par secteur d'initiative (publique ou privée) et par type de logements (appartements ou maisons en rangée). Les enquêteurs obtiennent des données sur les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon. Les données sur les loyers du marché ne se rapportent qu'aux immeubles d'initiative privée, et les données sur la disponibilité sont recueillies seulement pour les ensembles d'appartements ou de maisons en rangée d'initiative privée. La plupart des résultats diffusés dans la présente publication portent sur les immeubles d'appartements d'initiative privée.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

Définitions

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'éclairage, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'éclairage et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer. Le loyer moyen peut varier sans qu'il y ait eu hausse ou baisse des loyers exigés dans un immeuble donné. Toute variation du loyer moyen d'une année à l'autre n'est pas nécessairement significative sur le plan statistique à cause d'autres facteurs, notamment la variabilité des loyers.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données figurant dans la présente publication sont fondées sur les définitions du Recensement de 2001 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs n'aurait pas pu être effectuée sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leur travail acharné ainsi que l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profitera à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Renseignements et abonnement

Pour obtenir plus de renseignements sur la présente publication ou sur tout aspect du marché de l'habitation du Manitoba, veuillez communiquer avec notre **service à la clientèle** au 403-515-3006 ou à l'adresse électronique suivante : msilenzi@cmhc-schl.gc.ca

Pour en savoir davantage sur les produits et services du Centre d'analyse de marché ou pour vous abonner à une de nos publications, visitez le site

www.schl.ca/infomarche/magasin/

Pour obtenir des renseignements sur d'autres produits et services offerts par la SCHL, visitez le site

www.schl.ca

This publication is also available in English under the title Rental Market Report Highlights.

Nota : Les tableaux de données sur les maisons en rangée locatives ne sont pas publiés dans le présent rapport, mais il est possible de les obtenir sur demande.

Pour obtenir un aperçu national et des statistiques sur toutes les RMR du Canada, veuillez consulter le site Web de la SCHL, à l'adresse suivante : www.schl.ca/fr/presse/commu/index.cfm

© 2005 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque de cette publication, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre moyen, sont interdits sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait de cette publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur des sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.